RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Camaret-sur-Aigues
Lagarde-Paréol
Piolenc
Sainte-Cécile-les-Vignes
Sérignan-du-Comtat
Travaillan
Uchaux
Violès

Auques Ouvèze
EN PROVENCE
Communauté de communes

Sommaire

Éditorial	page 3
La communauté de communes en chiffres	page 4
Les 8 communes	page 5
Les compétences statutaires	page 6
Les élus	page 7
Les commissions intercommunales	page 8
L'administration territoriale	page 9
L'assainissement	pages 10 et 11
L'agriculture	page 12
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	page 13
Le développement économique	page 14
Le schéma de cohérence territoriale	page 16
Les marchés publics	page 17
Le budget principal	page 18
Le budget annexe assainissement	page 20
Extraits des comptes administratifs	page 21
Les principales délibérations	page 30

Editorial

Notre rapport d'activités annuel, outre son aspect règlementaire, a vocation à retracer toutes les actions entreprises au cours de l'année écoulée pour les porter à la connaissance de tous nos concitoyens. Raison pour laquelle il pourra être consulté sur notre site Internet dès qu'il aura été approuvé par le conseil communautaire.

L'année 2018 aura été marquée par la mise en œuvre de trois nouvelles compétences transférées à la communauté de communes : la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales ; la promotion du tourisme avec la création d'un office du tourisme ; la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.
Nous avions commencé à mettre en œuvre ces trois compétences en 2017 :

- la politique locale du commerce en confiant à la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse une étude qui nous permet de définir nos priorités pour **préserver les commerces de proximité** ;
- la promotion du tourisme avec la diffusion d'un **guide des hébergeurs** et la création d'une **maison des vins et des produits du terroir** à Camaret-sur-Aigues ;
- la prévention des inondations avec les études préalables aux **travaux de réhabilitation de l'ancien Canal de Pierrelatte** à Piolenc

Les dépenses que nous allons devoir y consacrer chaque année ne vont cesser de croître, surtout pour ce qui concerne les travaux en rapport avec la protection de nos concitoyens contre le risque d'inondations : construction de bassins de rétention, consolidation des digues, lutte contre l'érosion des berges... Ces dépenses vont se chiffrer en millions d'euros et ce n'est pas le produit de la taxe GEMAPI (360 000 € en 2019) qui nous permettra d'y faire face.
Nous devrons donc emprunter pour mettre en œuvre ces politiques publiques, à travers un programme pluriannuel de travaux, comme nous l'avons fait pour l'assainissement (plus de 14 millions d'euros de travaux réalisés depuis 2009).

Heureusement, les excédents budgétaires affichés à la fin de l'exercice pour le budget principal sont un signe encourageant. Ils nous permettent de retrouver un niveau d'épargne brute (1,15 M€) satisfaisant, après deux années de baisse préoccupante.
C'est le fruit de la politique budgétaire extrêmement rigoureuse que j'ai demandé aux services intercommunaux d'appliquer.

En plus de ces nouvelles compétences, nous continuons à œuvrer dans nos champs d'intervention habituels : déploiement du très haut-débit par convention avec le Conseil départemental, aménagement de l'espace avec l'adhésion au SCOT **du bassin de vie d'Avignon,** collecte et traitement des déchets ménagers, assainissement collectif et non collectif, développement économique, aide à l'agriculture, instruction des autorisations d'urbanisme, etc.

Je suis convaincu que ce rapport remplira sa mission première : celle d'**informer et d'expliquer le sens de notre action, guidée par l'intérêt communautaire** et par une gestion extrêmement rigoureuse des deniers publics, condition sine qua non de la réussite de notre projet de territoire.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Le Président,
Max IVAN

La communauté de communes en chiffres

La communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence est un territoire de 142 km² qui s'étend de la vallée du Rhône à l'ouest jusqu'aux Dentelles de Montmirail à l'est; de la vallée de l'Aygues au sud jusqu'à la Drôme provençale au nord.

La viticulture y occupe une place prépondérante, en grande partie sous l'appellation Côtes du Rhône, avec les AOC spécifiques «Plan de Dieu» et «Massif d'Uchaux» mais aussi par les cultures fruitières et maraîchères de la vallée du Rhône.

Le secteur industriel repose essentiellement sur l'industrie agro-alimentaire et les industries d'extraction et de transformation, principalement concentrées dans le triangle Camaret-sur-Aigues / Piolenc / Sérignan-du-Comtat.

Les 8 communes membres

Camaret-sur-Aigues : 4 667 habitants
Lagarde-Paréol : 330 habitants
Piolenc : 5 253 habitants
Sainte-Cécile-les-Vignes : 2 514 habitants
Sérignan-du-Comtat : 2 635 habitants
Travaillan : 740 habitants
Uchaux : 1671 habitants
Violès : 1 696 habitants

L'ensemble du territoire est fortement impacté par les risques naturels, en particulier le risque d'inondation et le risque de feux de forêt, ce qui entrave son urbanisation.

La communauté de communes compte une population de 19 506 habitants, soit une densité de population de 137 habitants / km² (moyenne départementale = 157).

Les 8 communes de la communauté de communes

CAMARET-SUR-AIGUES

Maire : Philippe de BEAUREGARD
Mairie de Camaret sur Aigues
Cours du Midi
84850 CAMARET SUR AIGUES

Superficie : 17,53 km²

Tel : 04 90 37 22 60
Fax : 04 90 37 72 33
www.camaret.org

LAGARDE-PARÉOL

Maire : Fabrice LEAUNE
Mairie de Lagarde-Paréol
Le Village
84290 LAGARDE-PARÉOL

Superficie : 9,29 km²

Tel : 04 90 30 81 91
Fax : 04 90 30 82 56
www.lagardepareol.fr

PIOLENC

Maire : Louis DRIEY
Mairie de Piolenc
Place de la Résistance
84420 PIOLENC

Superficie : 24,80 km²

Tel : 04 90 29 63 66
Fax : 04 90 29 50 62
www.mairie-piolenc.fr

SAINTE-CECILE-LES-VIGNES

Maire : Max IVAN
Mairie de Sainte Cécile les Vignes
Place de la mairie
84290 SAINTE CECILE LES VIGNES

Superficie : 19,82 km²

Tel : 04 90 30 80 17
Fax : 04 90 30 74 91
www.sainte-cecile.org

SERIGNAN-DU-COMTAT

Maire : Julien MERLE
Mairie de Sérignan du Comtat
Place de la mairie
84830 SERIGNAN DU COMTAT

Superficie : 19,82 km²

Tel : 04 90 70 00 03
Fax : 04 90 70 02 77
www.serignanducomtat.fr

TRAVAILLAN

Maire : Gérard SANJULLIAN
Mairie de Travaillan
Place Jean Moulin
84850 TRAVAILLAN

Superficie : 17,65 km²

Tel : 04 90 37 24 01
Fax : 04 90 37 79 88
www.travaillan.fr

UCHAUX

Maire : Joseph SAURA
Mairie d'Uchaux
Place de la mairie
84100 UCHAUX

Superficie : 18,48 km²

Tel : 04 90 40 62 40
Fax : 04 90 40 62 73
www.uchaux.com

VIOLÈS

Maire : Marie-José AUNAVE
Mairie de Violès
Cours Rigot
84150 VIOLÈS

Superficie : 14,79 km²

Tel : 04 90 70 92 11
Fax : 04 90 70 90 15
www.violes.fr

Les compétences statutaires

Les statuts de la Communauté de communes ont été modifiés par délibération du conseil communautaire du 27 septembre 2018 pour prendre en compte les nouvelles compétences qu'elle va devoir exercer de plein droit. En voici le détail :

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- Mise en œuvre du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) ;
- Création de zones d'aménagement concertés (ZAC) d'intérêt communautaire ;
- Exercice du droit de préemption urbain, selon les règles définies par les articles L.211-1 et suivants du Code de l'urbanisme, en vue de l'extension ou de la création de zones d'activité.
- Maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale avec renforcement, extension et entretien des réseaux. Contrôle de la distribution et de la qualité de l'électricité publique ;

Développement économique, tourisme et agriculture

- Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ;
- Promotion du tourisme, avec création d'un office de tourisme ;
- Constitution de réserves foncières pour les futures zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques ;
- Mise en place d'actions favorisant l'accueil des entreprises, assortie d'aides fiscales en faveur des créations d'entreprises ou des entreprises en difficulté ;
- Aides à l'installation et au maintien des exploitations agricoles ; adhésion à l'association Prévigrêle
- Participation à la construction des infrastructures et au déploiement des réseaux de communications électroniques dans le cadre du plan national de lutte contre la fracture numérique.

Autres compétences obligatoires

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ; construction, aménagement, exploitation et entretien des déchetteries intercommunales.

Compétences optionnelles

- Construction, gestion et entretien des installations et des réseaux d'assainissement collectif ;
- Gestion du Service public de l'assainissement non collectif (SPANC) ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Compétences facultatives

- Développement, gestion et coordination d'un système d'information géographique (SIG) à l'échelle intercommunale et d'un système de gestion du Cadastre ;
- Gestion du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols ;
- Mutualisation de la politique de la commande publique dans le cadre du schéma de mutualisation ;

Les élus de la communauté de communes

Le conseil communautaire est composé de 33 membres qui élisent le président et les vice-présidents de la communauté de communes et délibèrent.

Le bureau, lui-même composé du président et des 7 vice-présidents présentés ci-dessous, est une instance délibérative en charge des affaires courantes.

Le Président prépare et exécute les décisions des instances délibérantes (bureau, conseil communautaire). Il préside de droit le bureau et le conseil communautaire.

Max IVAN
Président
Maire de Sainte-Cécile-les-Vignes

Gérard SANJULLIAN
1er vice-président
Maire de Travaillan

Marie-José AUNAVE
2ème vice-présidente
Maire de Violès

Julien MERLE
3ème vice-président
Maire de Sérignan-du-Comtat

Louis DRIEY
4ème vice-président
Maire de Piolenc

Philippe de BEAUREGARD
5ème vice-président
Maire de Camaret-sur-Aigues

Joseph SAURA
6ème vice-président
Maire d'Uchaux

Fabrice LEAUNE
7ème vice-président
Maire de Lagarde-Paréol

Les délégations accordées aux vice-présidents sont mentionnées en page suivante (les commissions intercommunales).

Les commissions intercommunales

Toutes les commissions de la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence sont présidées de droit par le Président.

Commission finances

Vice-présidente : Marie-José AUNAVE

Membres titulaires : Elvire TEOCCHI, Fabrice LEAUNE, Eric LANNOY, Vincent FAURE, Lydie CATALON, Gérard SANJULLIAN, Joseph SAURA

Membres suppléants : Philippe de BEAUREGARD, Louis DRIEY, Claire BRESOLIN, Julien MERLE, Jean-Pierre DELFORGE, Maryvonne HAMMERLI, Mary-Line BARBAUD

Commission développement économique, tourisme, commerce et agriculture

Vice-président : Philippe de BEAUREGARD

Membres titulaires : Hugues MILLE, Daniel SANTANGELO, Vincent FAURE, Jean-Pierre TRUCHOT, Isabelle DALADIER, Maryvonne HAMMERLI, Mary-Line BARBAUD

Membres suppléants : Elvire TEOCCHI, Jean-Marc PRADINAS, Brigitte MACHARD, Claire BRESOLIN, Hervé HARDY, Patricia LISPAL, Alain BESUCCO, Henri COPIER

Commission environnement et déchets

Vice-président : Louis DRIEY

Membres titulaires : Hervé AURIACH, Fabrice LEAUNE, Cindy COQ, Gilbert VATAIN, Julien MERLE, Bernard NEGRON, Alain BESUCCO, Henri COPIER

Membres suppléants : Elvire TEOCCHI, Michel GOMEZ, Patrick PICHON, Agnès HOSTIN, Daniel MAYER, Joseph SAURA, Marie-José AUNAVE

Commission gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Vice-président : Louis DRIEY

Membres titulaires : Hervé AURIACH, Michel GOUMARRE, Frédéric PENNE, Jean-Marc SABATIER, Jean-Pierre DELFORGE, Maryvonne HAMMERLI, Marie-José AUNAVE

Membres suppléants : Elvire TEOCCHI, Valérie ESTEVE, Jean-Christophe CLEMENT, Dominique FICTY, Alban DUMAS, Bernard NEGRON, Alain BESUCCO, Mary-Line BARBAUD

Commission assainissement

Vice-président : Julien MERLE

Membres titulaires : Hervé AURIACH, Jean-Marc PRADINAS, Olivier SURLES, Pascal CROZET, Gérard SANJULLIAN, Alain BESUCCO, Marie-José AUNAVE

Membres suppléants : Christine WINKELMANN, Hugues MILLE, Cindy COQ, Gilbert VATAIN, Bérangère DUPLAN, Jean-Pierre DELFORGE, Maryvonne HAMMERLI, Henri COPIER

Commission travaux

Vice-président : Gérard SANJULLIAN

Membres titulaires : Hervé AURIACH, Michel GOMEZ, Louis DRIEY, Claude RAOUX, Marc GABRIEL, Joseph SAURA, Marie-José AUNAVE

Membres suppléants : Lionel MURET, Michel GOUMARRE, Olivier SURLES, Vincent FAURE, Jean-Pierre TRUCHOT, Bernard NEGRON, Alain BESUCCO, Henri COPIER

Commission aménagement de l'espace et urbanisme

Vice-président : Joseph SAURA

Membres titulaires : Christine WINKELMANN, Fabrice LEAUNE, Louis DRIEY, Pascal CROZET, Jean-Pierre TRUCHOT, Jean-Pierre DELFORGE, Henri COPIER

Membres suppléants : Hervé AURIACH, Fabienne MINJARD, Dominique FICTY, Marc GABRIEL, Gérard SANJULLIAN, Alain BESUCCO, Mary-Line BARBAUD

Commission d'appel d'offres et commission de délégation de service public

Président : Max IVAN - Suppléante : Marie-José AUNAVE

Membres titulaires : Philippe de BEAUREGARD, Louis DRIEY, Julien MERLE, Gérard SANJULLIAN, Joseph SAURA

Membres suppléants : Lionel MURET, Eric LANNOY, Henri COPIER, Alain BESUCCO

Commission locale d'evaluation des charges transférées

Membres titulaires : Philippe de BEAUREGARD, Fabrice LEAUNE, Louis DRIEY, Vincent FAURE, Julien MERLE, Gérard SANJULLIAN, Joseph SAURA, Marie-José AUNAVE

Membres suppléants : Sylvette GILL, Sophie PROPHETE, Eric LANNOY, Pascal CROZET, Lydie CATALON, Jean-Pierre DELFORGE, Maryvonne HAMMERLI, Henri COPIER

Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées

College des élus : Philippe de BEAUREGARD, Gérard SANJULLIAN, Joseph SAURA

Collège des représentants des personnes handicapées : Ludovic LOZOUET

Collège des associations d'usagers : Sylvie COQUELET, Louis CHALIER

Commission intercommunale des impôts directs

Membres titulaires : Christine WINKELMANN, Michel LOMBARDY, Jean-Christophe CLEMENT, Vincent FERRANDO, Marc GABRIEL, Joseph SAURA, Pierre CAPRINI, Jean-Claude LE GENTIL, Isabelle DALADIER, Marie-José AUNAVE

Membres suppléants : Hervé AURIACH, Jean-Paul MONTAGNIER, Sylviane GOURLOT, Yannick JOUVE, Lydie CATALON, Maryvonne HAMMERLI, Gérard GRANGER, Vincent BAUMET, Bernard NEGRON, Serge RIBBE

Organigramme

Directeur général des services
Olivier PROUTEAU

Secrétariat particulier
Coralie GAMET

Assainissement et travaux
Brigitte LANCON et Coralie GAMET

Finances et développement économique
Béatrice MARTINI et Anaïs BONNET

Personnel
Diane CHALAS et Cynthia LENTSCH

Commande publique
Anne-Laure MERELLA

Tourisme et politique locale du commerce
Anne-Laure MERELLA et Élodie SANCHEZ

Déchets ménagers et tri sélectif
Aurore FERMAL
Mickaël FERMAL
et Élodie SANCHEZ

Accueil
Laura MARTIN

Services Techniques
Responsable : André BRÉAND

Éric BURLET, Christian CUCHET, Marie-Roger CUSCHIERI, Serge ESCOFFIER, Bernard FEBRE, Hervé GENTELET, Stéphane GIL, Frédéric GOMEZ, Sébastien LAGIER, Gérard MATHIEU, Stéphane RUAULT, Alexandre SAUVAYRE, Bruno THEROND, Laurent VATAIN, Benoît VIDAL

Service commun des ADS
Brigitte LANÇON
Lydie MARTIN
et Sonia JOUVE

Service de collecte
Coordinateur de collecte : Mickaël FERMAL

Raymond CARDON,
Lahcen EL HANSASSI, Mohamed EL HANSASSI,
Jean-Daniel ROSSO, Bruno VIDAL

Assainissement collectif

Bilan des travaux d'assainissement 2018

CAMARET-SUR-AIGUES

Reprise du réseau de collecte des eaux usées de l'avenue du Mont Ventoux.

Le suivi des travaux a été confié au bureau d'études ARTELIA et les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises RAMPA / TPR / TEYSSIER, en coordination avec la commune de Camaret-sur-Aigues pour la reprise du pluvial, de la voirie et l'aménagement.

Durant ces travaux, la canalisation assainissement a été réhabilitée par la technique du « chemisage » qui permet de remettre en état, par voie interne, le réseau d'assainissement dégradé, notamment sous le pont de la voie de chemin de fer.

Le chemisage consiste à introduire et à plaquer contre les parois de la canalisation à réhabiliter une structure souple imprégnée d'une résine durcissant après polymérisation.

Cette technique n'occasionne qu'une très faible réduction de section tout en assurant une excellente tenue mécanique et une excellente performance hydraulique.

Montant des travaux : 126 386 € TTC

PIOLENC

Reprise du réseau de collecte des eaux usées de l'avenue Saint Louis

Le suivi des travaux a été confié au bureau d'études ARTELIA et les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises RAMPA / TPR / TEYSSIER, en coordination avec la commune de Piolenc pour la reprise du pluvial, de la voirie et l'aménagement de l'entrée du village, et le syndicat RAO pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable.

Montant des travaux : 207 147 € TTC

SERIGNAN-DU-COMTAT

Fin des travaux de création d'un réseau de transfert des eaux usées de la station d'épuration de Sérignan-du-Comtat jusqu'à celle de Camaret-sur-Aigues.

Les travaux tant attendus de création d'un réseau de transfert entre la station d'épuration de Sérignan-du-Comtat et celle de Camaret-sur-Aigues ont été réalisés en 2017 et 2018. Ces travaux ont consisté en la pose d'un réseau de transfert sur une longueur de 3500 mètres linéaires (avec un passage particulier en encorbellement sous le pont de l'Aygues). Toutes les eaux usées de la commune de Sérignan-du-Comtat sont traitées par la station d'épuration de Camaret-sur-Aigues.

Les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises TPR ROUVIERE / RAMPA / SAS TEYSSIER / HYDRAUSTAB / BRAJA VESIGNE **pour un montant global de 1 384 828 € TTC**, financés par la communauté de communes sur ses fonds propres, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil départemental de Vaucluse. Ils devraient être achevés au printemps 2018.

Reprise du réseau de collecte des eaux usées de la rue des Magasins.

Le suivi des travaux a été confié au bureau d'études ARTELIA et les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises RAMPA / TPR / TEYSSIER, en coordination avec le syndicat RAO pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable.

Montant des travaux : 106 637 € TTC

Assainissement non collectif

La communauté de communes a créé son Service public de l'assainissement non collectif (SPANC) le 1er janvier 2005. Environ 2 000 installations sont concernées par ce service.
Conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 modifiée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, ces installations devaient être contrôlées avant le 31 décembre 2012 afin de vérifier leur conformité, leur bon fonctionnement et leur entretien.
La communauté de communes a décidé de faire réaliser les contrôles par un prestataire. La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 14 décembre 2012, a attribué cette prestation à SUEZ Environnement jusqu'au 30 juin 2017. La commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 7 juin 2017, a attribué cette prestation à la société CEO-VEOLIA, jusqu'au 31 décembre 2018.
Cette prestation consiste à réaliser :

- les contrôles diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif existantes,
- les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux pour les nouvelles installations (installations réhabilitées ou créées lors d'un dépôt de permis de construire).

En 2018, **190 contrôles de bon fonctionnement** (dont 48 dans le cadre de ventes immobilières) et **31 contrôles de bonne exécution des travaux** (dont 16 contrôles pour des travaux de réhabilitation) ont été réalisés.
Depuis 2005, il a été réalisé **3 019 contrôles** sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes dont :

- **3 %** des installations sont **conformes**,
- **83 %** des installations sont **non conformes**,
- **4 %** des installations dont le traitement des eaux usées est **inconnu**.

La communauté de communes a mis en place un programme d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif qui a pour objectif d'accompagner d'un point de vue financier et technique les particuliers dans leurs projets de réhabilitation. L'aide financière de la communauté de communes peut aller jusqu'à 1 750 € par installation réhabilitée. Cinq usagers ont réhabilité leurs installations d'assainissement non collectif avec le soutien financier de la communauté de communes en 2018. Le conseil communautaire du 25 janvier 2018 a retenu 10 dossiers pour l'attribution de cette subvention.

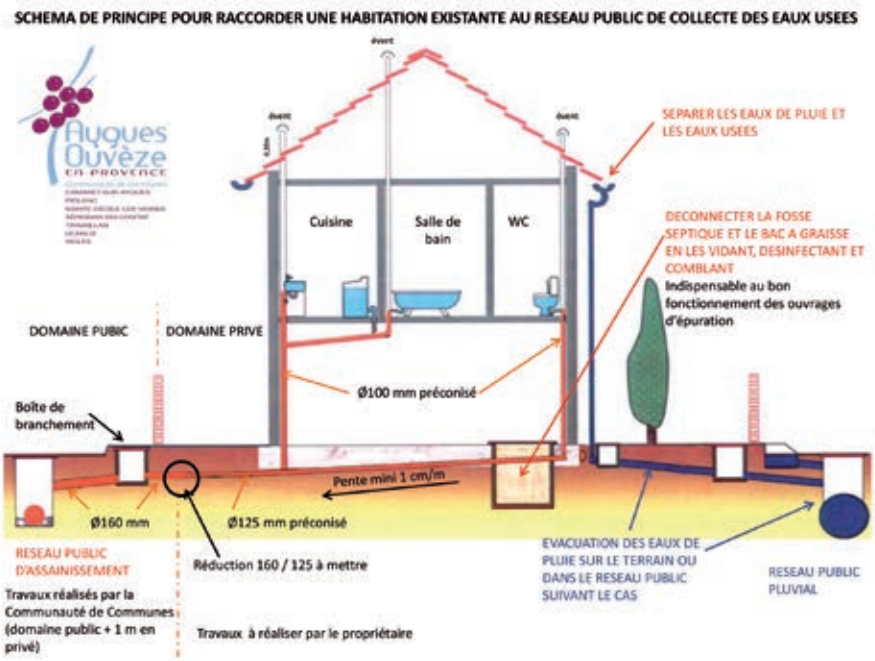

Agriculture

Stations collectives de lavage des pulvérisateurs et de traitement des effluents phytosanitaires

Pour répondre à la réglementation en vigueur et pour lutter contre la pollution due à des produits phytosanitaires, la communauté de communes, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, a construit une seconde station collective de lavage des pulvérisateurs avec récupération et traitement des effluents phytosanitaires au profit des agriculteurs. Après celle de Camaret-sur-Aigues, cet équipement a été réalisé chemin des Terres à proximité de la Cave Colombes des Vignes à Sainte-Cécile-les-Vignes.
Grâce à cet équipement, les agriculteurs n'auront pas à mettre en place une telle installation sur leurs exploitations.

Le coût de cette installation, pouvant accueillir une quarantaine d'agriculteurs, est de 246 366 € TTC. La communauté de communes va percevoir des aides financières de l'Union européenne au titre du FEADER (87 079 €) et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (77 194 €).
Les travaux ont été confiés aux entreprises TPR (Sainte-Cécile-les-Vignes), LURIE et BRUN (Tulette) et Claude BOUZIGUES (Bouchet).

Les agriculteurs souhaitant adhérer à cet équipement doivent se renseigner auprès des services de la Communauté de communes.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Cette nouvelle compétence a été confiée aux intercommunalités par les dernières lois de décentralisation, avec prise d'effet au 1er janvier 2018.

Les actions à mettre en œuvre à ce titre sont définies par l'article L.211-7 du Code de l'environnement :

- Aménagement des bassins versants
- Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- Défense contre les inondations
- Protection et restauration des zones humides

Les actions les plus structurantes en matière de prévention des inondations consistent en :

- la surveillance, l'entretien et la réhabilitation des digues ;
- la création et la gestion des aménagements hydrauliques comme les bassins de rétention

La communauté de communes est fortement impactée par le risque d'inondations (toutes les communes disposent d'un PPRi) et doit donc entreprendre des travaux de grande ampleur pour protéger les habitations les plus exposées.

En 2018, le produit de la taxe GEMAPI votée par élus s'est élevé à 200 000 €, répartis ensuite par les services fiscaux sur les feuilles d'impôt (taxe d'habitation, taxes foncières, cotisation foncière des entreprises), soit une cotisation moyenne de 10 € par foyer.
Le produit de cette taxe a permis de payer les contributions obligatoires aux syndicats de rivières (Aygues, Ouvèze et Rieu Foyro) pour 101 120 €. Il a également permis de payer les travaux d'entretien courant des berges de l'Aygues pour 51 411 € et les annuités des emprunts souscrits pour la construction du bassin des Bondes pour 63 923 €.
Le produit voté en 2019, outre ces dépenses annuelles récurrentes, a dû également prendre en compte la participation de la communauté de communes aux travaux de réhabilitation de l'ancien canal de Pierrelatte, qui se monte à 190 867 €. Les élus ont donc décidé à la fin 2018 de porter ce produit à 360 000 €. Soit une cotisation moyenne de 18 € par foyer.

Les travaux de grande ampleur qui seront réalisés dans les prochaines années (consolidation des digues de l'Aygues, construction de bassins de rétention) et qui se chiffrent en millions d'euros, seront financés par l'emprunt. Seules les annuités d'emprunt seront répercutées sur le produit de la taxe.

Piolenc submergée par les inondations les 8 et 9 septembre 2002.

Développement économique

Bilan des ventes des parcelles dans les deux zones d'activités

Zone artisanale de Saint Antoine à Violès

Les 8 parcelles de cette zone ont été vendues, Le dernier compromis de vente a été signé le 27 juillet 2018 par Monsieur PEREZ, désormais propriétaire de la parcelle n°8.

Zone d'activité économique Joncquier et Morelles de Camaret-sur-Aigues

La commercialisation de cette extension de la zone d'activité a débuté en 2013. Elle comporte 16 parcelles. Les premières ventes ont démarré en 2015 avec la vente des lots 8 et 10, en 2016 ce sont les lots 3,9 et 12 qui ont été vendus puis ont suivi en 2017 les lots 7 et 11 et en 2018 les lots 2,4 ,13,14,15 et 16.
En décembre 2018, il ne restait plus qu'un seul lot de disponible, il a fait l'objet d'une promesse de vente en juin 2019.

Association «initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale»

Partenaire de la Communauté de communes depuis 2011, cette association, grâce à la cotisation annuelle versée par la Communauté de communes, aide de nouvelles entreprises en accordant des prêts d'honneur à taux O allant de 1500 à 15 000 €.
Pour 2018, 7 projets ont pu bénéficier de cette aide financière, soit pour des créations, soit pour des reprises d'activité : 4 à Camaret-sur-Aigues, 2 à Piolenc et 1 à Lagarde-Paréol.
Par ailleurs, 6 créateurs d'entreprises ont démarré leur nouvelles activités et décaissé leur prêt d'honneur : 2 à Sainte-Cécile, 2 à Violès, 1 à Camaret et 1 à Piolenc.

La nouvelle zone d'activité Joncquier et Morelles à Camaret : 16 parcelles aménagées et toutes vendues.

Développement économique

TOURISME

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes est dotée de la compétence tourisme. La commission développement économique, agriculture et tourisme est présidée par Monsieur de BEAUREGARD, maire de la commune de Camaret-sur-Aigues. Une réflexion a été engagée pour la création d'un office de tourisme intercommunal, accolé à la future maison des vins et des produits du terroir.

La taxe de séjour

Sa mise en place a été votée en 2017 pour un démarrage au 1er janvier 2018. Cette taxe est collectée par les hébergeurs du territoire intercommunal. Ils doivent ensuite la reverser à la Communauté de communes.
En 2018 la Communauté de communes a perçu 20 724,24 €.
Cette nouvelle recette va permettre le financement d'actions touristiques.

Partenariat avec l'université populaire du Mont Ventoux (UPV)

Cette structure a en charge le portage des missions du Naturoptère de Sérignan-du-Comtat, la Communauté de communes a voulu s'associer à ce projet au même titre que les autres partenaires (Etat, Région, Département et commune de Sérignan-du-Comtat), en signant une convention triennale. Chaque année une action phare de promotion touristique de notre territoire est ainsi mise en place. En prévision pour 2018 et 2019 des sorties pour découvrir la biodiversité locale du territoire sur les 8 communes de notre intercommunalité.

Partenariat avec l'association pour le développement touristique Provence Rhône Ventoux

Depuis 2009, la Communauté de communes soutient cette association qui œuvre pour le développement de l'offre touristique sur le territoire du Haut Vaucluse.
Pour l'année 2018, il était prévu d'installer sur le territoire intercommunal des bornes de rechargement pour les vélos électriques mais en décembre 2018, l'association a dû cesser ses activités pour raison économique. Ce dossier a été repris en avril 2019 par Provence Vaucluse Attractivité.

Mission d'accompagnement de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI) pour le transfert de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales »

La Communauté de Communes a confié à la CCI de Vaucluse la réalisation d'une étude d'accompagnement à la définition de la politique locale du commerce. Cette étude a été présentée en commission le 10 octobre 2018. Cette étude se décline en 3 axes stratégiques :

- redynamisation du commerce de proximité
- Maintien de l'équilibre commercial
- Leviers d'actions

Sur les propositions établies par la CCI de Vaucluse 10 actions ont été retenues et votées par le conseil communautaire le 31 janvier 2019.

La création de l'emploi d'animateur commercial, ainsi que les actions ci-dessous :

1. L'accompagnement de la transmission des activités ;
2. L'habillage des locaux vacants ;
3. La mise en place d'une dynamique d'animation mutualisée ;
4. La mise en place d'une promotion commerciale du territoire ;
5. La promotion de l'offre commerciale auprès des nouveaux arrivants ;
6. L'optimisation de la signalétique commerciale ;
7. L'accompagnement à la transition numérique des commerçants ;
8. La mise en place de circuits courts ;
9. La création d'un site d'achats groupés / point retrait ;
10. La mise en place d'une commission d'examen des implantations commerciales ;

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Par délibération du 8 décembre 2016, les élus du conseil communautaire ont fait le choix d'adhérer au Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon pour que la communauté de communes exerce à part entière le principal volet de la compétence «aménagement de l'espace», à savoir le Schéma de cohérence territoriale (SCOT).
Cette adhésion a été entérinée par arrêté préfectoral du 14 mai 2017, après le vote favorable des assemblées délibérantes des autres membres du syndicat.

Qu'est-ce qu'un SCOT ?

C'est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle d'un bassin de vie. Outil de planification et de développement durable, il définit des choix et orientations politiques qui doivent s'articuler avec d'autres documents. Son élaboration est un processus qui s'inscrit dans la durée et qui mobilise diverses forces vives d'un territoire : élus, acteurs institutionnels, société civile. Il s'agit d'une démarche issue d'une volonté politique de préparer collectivement l'avenir du territoire. Le Schéma de Cohérence Territoriale est avant tout un projet.

Le SCOT contient trois documents :

Le rapport de présentation permet de connaître, de comprendre, de mettre en relation des données, de les analyser, pour définir les enjeux du territoire.
Il contient le diagnostic qui étudie les fonctionnements et dysfonctionnements sur l'ensemble des thématiques suivantes : démographie, logement, économie, transport, environnement ...
L'évaluation environnementale à travers un processus itératif, elle vise à optimiser et justifier, au regard de critères environnementaux, les choix retenus dans le projet et la bonne prise en compte du diagnostic.
Le projet d'aménagement et de développement durable est le projet politique qui définit l'évolution du territoire pour l'avenir, établi sous forme de grands objectifs, en général hiérarchisés selon leur importance.
Le document d'orientations et d'objectifs est le document qui s'imposera aux documents d'urbanisme locaux.
Ses préconisations permettront l'application du projet politique.
À cheval sur deux régions : 2 départements (Vaucluse et Gard) :
Le SCOT s'étend sur 5 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : Communauté d'Agglomération du Grand Avignon / Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze / Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat/ Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence.
Superficie : 775 km2 Population en 2014 : 312 011 habitants

Aujourd'hui, le SCOT est en révision

Le SCOT actuel a été approuvé le 16 décembre 2011.
Sa révision a été engagée avec pour objectif d'adapter le projet aux nouveaux enjeux, d'intégrer un certain nombre de textes législatifs et réglementaires.
Le SCOT a identifié avec la ville d'Orange, une polarité de secteur, confortée par l'adhésion de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence.
La révision du SCOT devrait être achevée fin 2019.

Marchés publics

Marchés notifiés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018

Accord-cadre à bons de commande

- Travaux de génie civil pour l'installation des colonnes enterrées
Titulaire : TPR SAS
Montant maximum : 1 000 000 € HT

- Travaux sur les ouvrages d'assainissement
Titulaire : Groupement d'entreprises TPR/RAMPA TP/TEYSSIER
Montant maximum : 2 000 000 € HT

Marchés des travaux

- Travaux sur les ouvrages d'assainissement existants
Titulaire : EIRL GREGORY BASSO TP
Montant : 70 000 € HT

- Hydrocurage du réseau public d'assainissement
Titulaire : SAUR SAS
Montant : 12 000 € HT

Marchés de fournitures

- Fourniture et acheminement d'électricité et services complémentaires
Groupement d'achat
Titulaire : TOTAL ENERGIE GAZ

Marchés de services

- Marché assurances
Lot n°1 : Dommage aux biens
Titulaire : SMACL
Montant : 4 106,18 € HT

- Marché assurances
Lot n°2 : Responsabilité civile
Titulaire : SMACL
Montant : 1 458 € HT

- Marché assurances
Lot n°3 : Flotte automobile
Titulaire : SMACL
Montant : 8 779,19 € HT

- Essais préalables à la réception de travaux d'assainissement
Titulaire : SARL MP3D
Montant : 10 659 € HT

- Contrôle des installations d'assainissement non collectif
Titulaire : Compagnie des Eaux et de l'Ozone (CEO)
Montant : 39 600 € HT

- Diagnostic structurel des ouvrages de la station d'épuration de Camaret-sur-Aigues
Titulaire : GINGER CEBTP
Montant : 7 000 € HT

- Etude géotechnique des ouvrages de la station d'épuration de Camaret-sur-Aigues
Titulaire : FONDASOL
Montant : 4 770 € HT

Budget principal

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : 9 059 666,90 €*

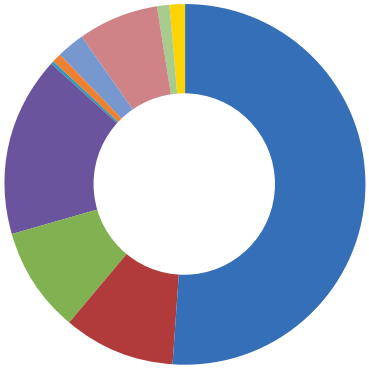

- Attributions de compensation : 4 654 190,92 €
- Prestations du service déchets : 906 857,34 €
- Fonctionnement courant : 846 592,25 €
- Salaires et charges : 1450 108,01 €
- Charges financières : 23 560,79 €
- Indemnités et charges élus : 91 952,94 €
- Autres charges courantes : 226 528,94 €
- Amortissements : 640 048,97 €
- Fonds de péréquation : 110 611,00 €
- Titres annulés sur exercice antérieur : 0,00 €
- Cessions et plus-values : 109 215,74 €

Les recettes de fonctionnement : 9 675 231,44 €*

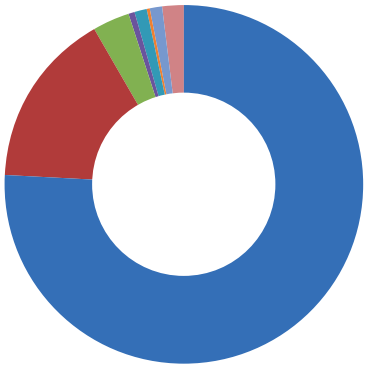

- Fiscalité locale : 7 358 427,65 €
- Dotations de l'Etat : 1 525 274,55 €
- Soutiens financiers tri sélectif : 325 910,12 €
- Amortissement subventions : 51 020,00 €
- Produits des services : 112 560,00 €
- Remboursement assurance personnel : 24 999,65 €
- Produits des cessions : 113 438,56 €
- Excédent antérieur reporté : 163 600,91 €

Résultats de clôture + 615 564,54 €

La Fiscalité

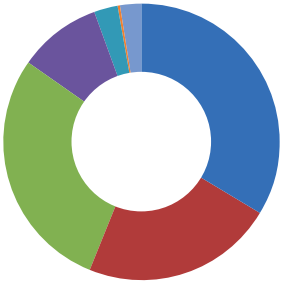

- Impôts ménages : 2 478 037,00 €
- Fiscalité professionnelle : 1 652 025,00 €
- TEOM : 2 124 107,00 €
- CVAE, TASCOM, IFER 705 283,00 €
- Taxe GEMAPI : 200002,00 €
- Taxe de séjour : 22 796,65 €
- FNGIR : 176 177,00 €

Les dotations de l'état

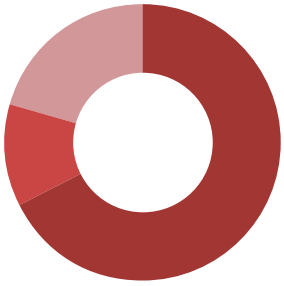

- Dotation de compensation : 1 032 868,00 €
- Dotation d'intercommunalité : 180 195,00 €
- Autres dotations : 312 211,55 €

* Résultats du compte administratif 2018

Budget principal

Investissement

Les dépenses d'investissement : 1 297 739,03 €*

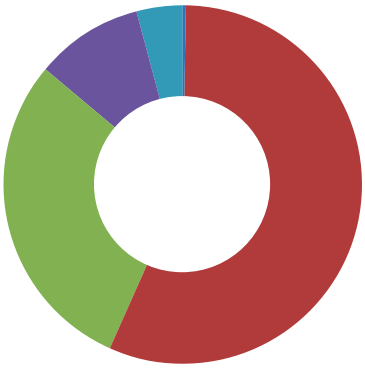

- Logiciels et frais d'études : 1 713,36 €
- Equipements et matériels : 733 206,38 €
- Travaux : 383 934,05 €
- Annuité d'emprunt : 127 865,24 €
- Amortissement subventions : 51 020,00 €
- Déficit antérieur reporté : 0,00 €

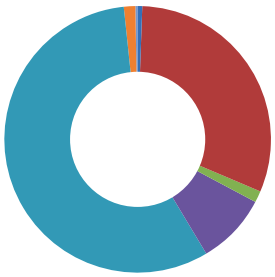

Détails des équipements : 1 118 853,79 €*

- Signalétique : 8 817,60 €
- Construction aire de lavage pulvérisateurs : 343 585,25 €
- Eclairage public : 16 645,20 €
- Matériel services techniques : 96 651,06 €
- Aménagement des colonnes enterrées : 635 091,36 €
- Matériel informatique et mobilier : 16 349,96 €
- Logiciels : 1 713,36 €

Les recettes d'investissement : 2 035 081,83 €*

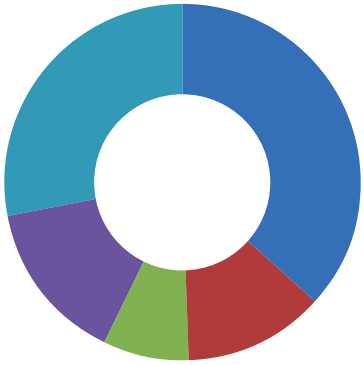

- Amortissements : 749 264,71 €
- FCTVA : 257 936,00 €
- Subventions perçues : 160 000,00 €
- Excédents capitalisés : 300 000,00 €
- Excédents antérieur reportés : 567 881,22 €

Résultats de clôture + 737 342,90 €

* Résultats du compte administratif 2018

Budget assainissement

Exploitation

Les dépenses d'exploitation : 1 767 092,33 €*

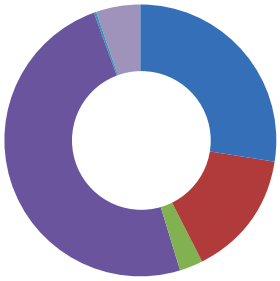

- Fonctionnement courant : 487 511,86 €
- Charges financières : 268 552,11 €
- Charges de gestion courante : 48 616,94 €
- Amortissements : 871 271,42 €
- Charges exceptionnelles : 1140,00 €
- Personnel mis à disposition : 90 000,00 €

Les recettes d'exploitation : 2 273 204,90 €*

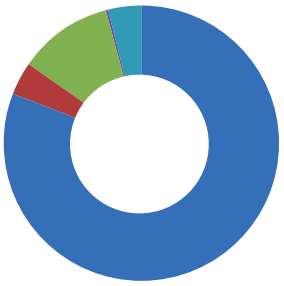

- Redevances usagers : 1 844 137,64 €
- Prime pour épuration : 86 233,30 €
- Amortissement subventions : 255 508,75 €
- Produits divers : 2 598,00 €
- Excédent exercice antérieur : 84 727,21 €

Résultats de clôture + 506 112,57 €

Investissement

Les dépenses d'investissement : 2 228 822,73 €*

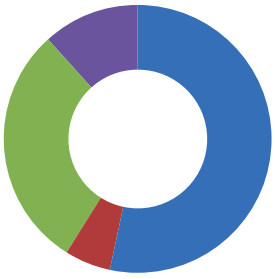

- Travaux réseaux : 1 194 139,12 €
- Travaux stations d'épuration : 122 185,96 €
- Annuité d'emprunt : 656 988,90 €
- Amortissement subventions : 255 508,75 €

Les recettes d'investissement : 2 953 223,64 €*

- Amortissements : 871 271,42 €
- FCTVA : 303 835,00 €
- Subventions perçues : 506 961,00 €
- Excédent capitalisé : 400 000,00 €
- Excédent exercice antérieur : 871 156,22 €

Résultats de clôture + 724 400,91 €

* Résultats du compte administratif 2018

Comptes administratifs

Budget principal – Dépenses de fonctionnement

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - 84 - Budget principal	CA 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général**	**1 858 150,00**	**1 728 183,01**	**25 266,58**	**0,00**	**104 700,41**
60611	Eau et assainissement	3 600,00	2 017,51	0,00	0,00	1 582,49
60612	Énergie - Électricité	17 000,00	19 779,47	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	120 000,00	125 298,62	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	400,00	193,20	0,00	0,00	206,80
60628	Autres fournitures non stockées	13 500,00	10 807,49	0,00	0,00	2 692,51
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	684,55	0,00	0,00	3 315,45
60632	Fournitures de petit équipement	8 500,00	5 144,84	0,00	0,00	3 355,16
60636	Vêtements de travail	10 000,00	8 632,21	0,00	0,00	1 367,79
6064	Fournitures administratives	2 500,00	960,97	114,90	0,00	1 424,13
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	7 698,24	0,00	0,00	301,76
611	Contrats de prestations de services	862 150,00	895 403,28	11 454,06	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	44 000,00	43 569,00	0,00	0,00	431,00
6135	Locations mobilières	334 000,00	341 244,43	4 131,91	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	9 500,00	5 734,05	473,00	0,00	3 292,95
615232	Entretien et réparations réseaux	135 000,00	51 411,00	0,00	0,00	83 589,00
61551	Matériel roulant	80 000,00	43 606,82	6 267,56	0,00	30 125,62
61558	Autres biens mobiliers	12 000,00	12 489,36	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	29 400,00	17 796,64	0,00	0,00	11 603,36
6161	Assurance multirisques	1 900,00	1 896,02	0,00	0,00	3,98
6168	Autres primes d'assurance	16 800,00	18 360,03	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	27 000,00	18 744,00	0,00	0,00	8 256,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	52,33	0,00	0,00	147,67
6184	Versements à des organismes de formation	17 500,00	12 602,20	0,00	0,00	4 897,80
6188	Autres frais divers	1 500,00	210,74	0,00	0,00	1 289,26
6226	Honoraires	27 000,00	26 637,53	0,00	0,00	362,47
6231	Annonces et insertions	4 600,00	1 273,72	0,00	0,00	3 326,28
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	4 145,55	2 703,55	0,00	3 150,90
6236	Catalogues et imprimés	5 500,00	5 522,20	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	20 000,00	19 666,72	0,00	0,00	333,28
6251	Voyages et déplacements	13 400,00	12 978,84	121,60	0,00	299,56
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	3 129,31	0,00	0,00	3 870,69
6262	Frais de télécommunications	9 800,00	8 646,14	0,00	0,00	1 153,86
63512	Taxes foncières	2 000,00	1 498,00	0,00	0,00	502,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	348,00	0,00	0,00	52,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**1 456 390,00**	**1 450 108,01**	**0,00**	**0,00**	**6 281,99**
6217	Personnel affecté par la commune membre du	36 000,00	36 209,68	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	9 000,00	8 135,24	0,00	0,00	864,76
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 920,00	3 819,98	0,00	0,00	100,02
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 010,00	12 171,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2 680,00	2 476,71	0,00	0,00	203,29

Comptes administratifs

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - 84 - Budget principal	CA 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64111	Rémunération principale	502 800,00	474 524,23	0,00	0,00	28 275,77
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	13 790,00	13 740,94	0,00	0,00	49,06
64118	Autres indemnités	217 100,00	210 586,26	0,00	0,00	6 513,74
64131	Rémunérations	258 240,00	296 182,40	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
64162	Emplois d'avenir	6 900,00	4 868,91	0,00	0,00	2 031,09
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	157 880,00	157 361,27	0,00	0,00	518,73
6453	Cotisations aux caisses de retraite	163 250,00	163 050,34	0,00	0,00	199,66
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	15 570,00	13 813,34	0,00	0,00	1 756,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	29 540,71	0,00	0,00	459,29
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 220,00	0,00	0,00	0,00	1 220,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 070,00	1 898,00	0,00	0,00	172,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	4 536,00	0,00	0,00	464,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 480,00	3 336,00	0,00	0,00	144,00
6488	Autres charges	14 480,00	13 857,00	0,00	0,00	623,00
014	**Atténuations de produits**	**4 794 191,00**	**4 764 801,92**	**0,00**	**0,00**	**29 389,08**
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	4 711,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	4 654 191,00	4 654 190,92	0,00	0,00	0,08
739223	Fonds de péréquation ressources communale	140 000,00	105 900,00	0,00	0,00	34 100,00
65	**Autres charges de gestion courante**	**322 365,00**	**318 481,88**	**0,00**	**0,00**	**3 883,12**
6531	Indemnités	70 000,00	68 974,92	0,00	0,00	1 025,08
6533	Cotisations de retraite	3 100,00	2 959,98	0,00	0,00	140,02
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	19 200,00	18 979,74	0,00	0,00	220,26
6535	Formation	1 300,00	696,00	0,00	0,00	604,00
6542	Créances éteintes	0,00	342,30	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	56 765,00	49 884,19	0,00	0,00	6 880,81
65738	Autres organismes publics	102 000,00	106 644,75	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	70 000,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		**8 431 096,00**	**8 261 574,82**	**25 266,58**	**0,00**	**144 254,60**
66	**Charges financières (b)**	**25 395,03**	**14 370,88**	**9 189,91**	**0,00**	**1 834,24**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 345,37	25 345,37	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	-1 784,58	-10 974,49	9 189,91	0,00	0,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emp	1 834,24	0,00	0,00	0,00	1 834,24
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**3 460,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 460,00**
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	3 460,00	0,00	0,00	0,00	3 460,00
022	**Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)**	**100 000,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		**8 559 951,03**	**8 275 945,70**	**34 456,49**	**0,00**	**249 548,84**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***	***0,00***			
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sectio***	***640 048,97***	***749 264,71***			***0,00***

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
675	*Valeurs comptables des immobilisations cédé*	*0,00*	*68 813,18*			*0,00*
6761	*Différences sur réalisations (positives) transfé*	*0,00*	*20 402,56*			*0,00*
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles*	*640 048,97*	*640 048,97*			*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***640 048,97***	***749 264,71***			***0,00***
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio***	***0,00***	***0,00***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***640 048,97***	***749 264,71***			***0,00***
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**9 200 000,00**	**9 025 210,41**	**34 456,49**	**0,00**	**140 333,10**
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		**0,00**				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	-10 974,49
Montant de l'exercice 2017	9 189,91
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	-20 164,40

Comptes administratifs

Budget principal – Recettes de fonctionnement

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - 84 - Budget principal	CA 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	**Atténuations de charges**	10 000,00	24 999,55	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personr	10 000,00	24 999,55	0,00	0,00	0,00
70	**Produits des services, du domaine et ventes**	100 000,00	112 560,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	10 000,00	22 560,00	0,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
73	**Impôts et taxes**	7 277 101,00	7 358 427,65	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 099 603,00	4 130 062,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	517 030,00	517 030,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	12 721,00	11 661,00	0,00	0,00	1 060,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Rés	134 142,00	135 482,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	41 110,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	176 177,00	176 177,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et as	2 117 428,00	2 124 107,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	200 000,00	200 002,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	20 000,00	22 796,65	0,00	0,00	0,00
74	**Dotations, subventions et participations**	1 356 021,00	1 525 274,55	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	150 000,00	180 195,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dotation de compensation des groupements de	900 000,00	1 032 868,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	2 500,00	3 371,55	0,00	0,00	0,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe	92 735,00	92 735,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe pr	0,00	8 061,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE e	0,00	258,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations d	207 786,00	207 786,00	0,00	0,00	0,00
75	**Autres produits de gestion courante**	242 257,09	325 910,12	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	242 257,09	325 910,12	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	8 985 379,09	9 347 171,87	0,00	0,00	0,00
76	**Produits financiers (b)**	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	**Produits exceptionnels (c)**	0,00	113 438,56	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	1,74	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	133,70	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	109 215,74	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 087,38	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	8 985 379,09	9 460 610,43	0,00	0,00	0,00
042	***Opérations d'ordre de transfert entre section***	*51 020,00*	*51 020,00*			*0,00*
777	*Quote-part des subventions d'investissement tra*	*51 020,00*	*51 020,00*			*0,00*
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section***	*0,00*	*0,00*			*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*51 020,00*	*51 020,00*			*0,00*
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	9 036 399,09	9 511 630,43	0,00	0,00	0,00
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017	163 600,91				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

Comptes administratifs

Budget principal – Dépenses d'investissement

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - 84 - Budget principal	CA 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 200,00	1 713,36	0,00	4 486,64
2051	Concessions et droits similaires	6 200,00	1 713,36	0,00	4 486,64
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	867 914,76	733 206,38	5 000,00	129 708,38
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	18 000,00	8 817,60	0,00	9 182,40
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales, agencemer	15 300,00	15 288,00	0,00	12,00
2152	Installations de voirie	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
21534	Réseaux d'électrification	16 400,00	16 645,20	0,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voirie	83 000,00	82 369,97	0,00	630,03
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	19 300,00	14 281,09	0,00	5 018,91
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 400,00	14 948,36	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 514,76	1 401,60	0,00	113,16
2188	Autres immobilisations corporelles	610 000,00	579 454,56	5 000,00	25 545,44
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	797 000,00	383 934,05	200 000,00	213 065,95
2313	Constructions	345 000,00	343 585,25	0,00	1 414,75
2314	Constructions sur sol d'autrui	452 000,00	40 348,80	200 000,00	211 651,20
	Total des dépenses d'équipement	1 671 114,76	1 118 853,79	205 000,00	347 260,97
16	Emprunts et dettes assimilées	127 865,24	127 865,24	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	127 865,24	127 865,24	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	127 865,24	127 865,24	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 798 980,00	1 246 719,03	205 000,00	347 260,97
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)*	*51 020,00*	*51 020,00*		*0,00*
	Charges transférées (6)	*51 020,00*	*51 020,00*		*0,00*
13911	*Etat et établissements nationaux*	*21 905,00*	*18 281,00*		*3 624,00*
13912	*Régions*	*0,00*	*20 774,00*		*0,00*
13913	*Départements*	*11 965,00*	*11 965,00*		*0,00*
13918	*Autres*	*17 150,00*	*0,00*		*17 150,00*
21571	*Matériel roulant - Voirie*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*51 020,00*	*51 020,00*		*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 850 000,00	1 297 739,03	205 000,00	347 260,97
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	0,00			

Comptes administratifs

Budget principal – Recettes d'investissement

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - 84 - Budget principal	CA 2018
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	187 000,00	160 000,00	0,00	27 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	150 000,00	160 000,00	0,00	0,00
1312	Régions	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	187 000,00	160 000,00	0,00	27 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	455 069,81	557 936,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	155 069,81	257 936,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	455 069,81	557 936,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	642 069,81	717 936,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*			
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)*	*640 048,97*	*749 264,71*		*0,00*
192	*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation*	*0,00*	*20 402,56*		*0,00*
2113	*Terrains aménagés autres que voirie*	*0,00*	*88 573,18*		*0,00*
2115	*Terrains bâtis*	*0,00*	*240,00*		*0,00*
21571	*Matériel roulant - Voirie*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
2188	*Autres immobilisations corporelles*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
28031	*Amortissements des frais d'études*	*738,00*	*738,00*		*0,00*
28041412	*Communes du GFP - Bâtiments et installations*	*8 490,00*	*8 490,00*		*0,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*7 968,06*	*7 968,06*		*0,00*
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*	*61 415,95*	*61 415,95*		*0,00*
28135	*Installat° générales, agencements, aménagement des cons*	*24 801,13*	*24 801,13*		*0,00*
28138	*Autres constructions*	*67 385,00*	*67 385,00*		*0,00*
28145	*Installations générales, agencements et aménagements*	*44 069,00*	*44 069,00*		*0,00*
28152	*Installations de voirie*	*32 589,23*	*32 589,23*		*0,00*
281533	*Réseaux câblés*	*7 171,49*	*7 171,49*		*0,00*
281534	*Réseaux d'électrification*	*8 813,00*	*8 813,00*		*0,00*
281568	*Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile*	*3 960,13*	*3 960,13*		*0,00*
281571	*Matériel roulant*	*33 182,29*	*33 182,29*		*0,00*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*3 866,00*	*3 866,00*		*0,00*
28158	*Autres installations, matériel et outillage techniques*	*3 702,14*	*3 702,14*		*0,00*
28181	*Installations générales, agencements et aménagements div*	*24 317,00*	*24 317,00*		*0,00*
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*	*2 378,78*	*2 378,78*		*0,00*
28184	*Mobilier*	*2 588,45*	*2 588,45*		*0,00*
28188	*Autres immobilisations corporelles*	*302 613,32*	*302 613,32*		*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*640 048,97*	*749 264,71*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (5)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*640 048,97*	*749 264,71*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 282 118,78	1 467 200,71	0,00	0,00
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	567 881,22			

Comptes administratifs

Assainissement – Dépenses d'exploitation

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - 84 - Assainissement	CA 2018

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général (2)(3)**	**508 150,00**	**487 511,86**	**0,00**	**0,00**	**20 638,14**
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	0,00	276,27	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	432 000,00	428 346,33	0,00	0,00	3 653,67
6161	Multirisques	8 400,00	8 320,44	0,00	0,00	79,56
617	Etudes et recherches	50 000,00	42 672,60	0,00	0,00	7 327,40
6226	Honoraires	13 500,00	5 368,00	0,00	0,00	8 132,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	1 944,00	0,00	0,00	1 556,00
6236	Catalogues et imprimés	150,00	139,80	0,00	0,00	10,20
6262	Frais de télécommunications	600,00	363,54	0,00	0,00	236,46
627	Services bancaires et assimilés	0,00	80,88	0,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**90 000,00**	**90 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattach	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
014	**Atténuations de produits (4)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**55 224,00**	**48 616,94**	**0,00**	**0,00**	**6 607,06**
6541	Créances admises en non-valeur	40 224,00	0,00	0,00	0,00	40 224,00
6542	Créances éteintes	0,00	40 223,74	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	15 000,00	8 393,20	0,00	0,00	6 606,80
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		**653 374,00**	**626 128,80**	**0,00**	**0,00**	**27 245,20**
66	**Charges financières (b)(5)**	**273 854,58**	**191 367,69**	**77 184,42**	**0,00**	**5 302,47**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	278 797,24	276 370,67	0,00	0,00	2 426,57
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 804,91	-85 002,98	77 184,42	0,00	13,65
6688	Autres	2 862,25	0,00	0,00	0,00	2 862,25
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**1 500,00**	**1 140,00**	**0,00**	**0,00**	**360,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 140,00	0,00	0,00	360,00
022	**Dépenses imprévues (exploitation) (f)**	**0,00**				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		**928 728,58**	**818 636,49**	**77 184,42**	**0,00**	**32 907,67**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*				
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sectio*	*871 271,42*	*871 271,42*			*0,00*
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles*	*871 271,42*	*871 271,42*			*0,00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***871 271,42***	***871 271,42***			***0,00***
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***871 271,42***	***871 271,42***			**0,00**
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**1 800 000,00**	**1 689 907,91**	**77 184,42**	**0,00**	**32 907,67**

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	-85 002,98
Montant de l'exercice 2017	77 184,42
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	-162 187,40

Comptes administratifs

Assainissement – Recettes d'exploitation

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - 84 - Assainissement	CA 2018

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	1 380 000,00	1 844 137,64	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	170 000,00	362 435,20	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 200 000,00	1 463 822,44	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	10 000,00	17 880,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	78 717,64	88 681,30	0,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	73 717,64	86 233,30	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	5 000,00	2 448,00	0,00	0,00	2 552,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 458 717,64	1 932 818,94	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 458 717,64	1 932 968,94	0,00	0,00	0,00
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sectio*	*256 555,15*	*255 508,75*			*1 046,40*
777	*Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult*	*256 555,15*	*255 508,75*			*1 046,40*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio*	*0,00*	*0,00*			*0,00*
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*256 555,15*	*255 508,75*			*1 046,40*
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 715 272,79	2 188 477,69	0,00	0,00	0,00

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017	84 727,21

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

Comptes administratifs

Assainissement – Dépenses d'investissement

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - 84 - Assainissement	CA 2018
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	**Immobilisations incorporelles (hors opérations)**	6 500,00	5 484,00	0,00	1 016,00
2051	Concessions et droits similaires	6 500,00	5 484,00	0,00	1 016,00
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	309 955,95	179 605,86	72 500,00	57 850,09
21311	Bâtiments d'exploitation	70 000,00	20 236,25	20 000,00	29 763,75
21532	Réseaux d'assainissement	80 000,00	57 419,90	22 500,00	80,10
217311	Bâtiments d'exploitation	159 955,95	101 949,71	30 000,00	28 006,24
22	**Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)**	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 11 (3)	127 000,00	126 385,80	0,00	614,20
	Opérations d'équipement n° 12 (3)	344 000,00	271 945,20	70 000,00	2 054,80
	Opérations d'équipement n° 14 (3)	809 000,00	729 730,22	70 000,00	9 269,78
	Opérations d'équipement n° 17 (3)	170 000,00	3 174,00	166 000,00	826,00
	Total des dépenses d'équipement	1 766 455,95	1 316 325,08	378 500,00	71 630,87
16	**Emprunts et dettes assimilées**	656 988,90	656 988,90		0,00
1641	Emprunts en euros	656 988,90	656 988,90		0,00
	Total des dépenses financières	656 988,90	656 988,90	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 423 444,85	1 973 313,98	378 500,00	71 630,87
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (5)*	*256 555,15*	*255 508,75*		*1 046,40*
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	*256 555,15*	*255 508,75*		*1 046,40*
139111	*Agence de l'eau*	*79 516,00*	*79 516,00*		*0,00*
139118	*Autres*	*8 637,00*	*7 590,60*		*1 046,40*
13912	*Régions*	*34 930,15*	*34 930,15*		*0,00*
13913	*Départements*	*60 209,00*	*60 209,00*		*0,00*
13914	*Communes*	*15 700,00*	*15 700,00*		*0,00*
13918	*Autres*	*54 869,00*	*54 869,00*		*0,00*
13933	*P.A.E.*	*2 694,00*	*2 694,00*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*256 555,15*	*255 508,75*		*1 046,40*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 680 000,00	2 228 822,73	378 500,00	72 677,27

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017	0,00

Comptes administratifs

Assainissement – Recettes d'investissement

CC AYGUES OUVEZE EN PROVENCE - 84 - Assainissement	CA 2018
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	340 000,00	506 961,00	0,00	0,00
13111	Agence de l'eau	240 000,00	386 144,00	0,00	0,00
1313	Départements	100 000,00	120 817,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	340 000,00	506 961,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	597 572,46	703 835,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	197 572,46	303 835,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	597 572,46	703 835,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	937 572,46	1 210 796,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*			
040	*Opérations d'ordre de transfert entre section (4)*	*871 271,42*	*871 271,42*		*0,00*
28031	*Amortissements des frais d'études*	*42 264,42*	*42 264,42*		*0,00*
281311	*Bâtiments d'exploitation*	*94 187,00*	*94 187,00*		*0,00*
28151	*Installations complexes spécialisées*	*14 774,00*	*14 774,00*		*0,00*
281532	*Réseaux d'assainissement*	*347 695,00*	*347 695,00*		*0,00*
281725	*Terrains bâtis*	*15 547,00*	*15 547,00*		*0,00*
2817311	*Bâtiments d'exploitation*	*115 736,00*	*115 736,00*		*0,00*
2817532	*Réseaux d'assainissement*	*240 654,00*	*240 654,00*		*0,00*
281755	*Outillage industriel*	*414,00*	*414,00*		*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*871 271,42*	*871 271,42*		*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (6)*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	*871 271,42*	*871 271,42*		*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 808 843,88	2 082 067,42	0,00	0,00

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017	871 156,22

Principales délibérations adoptées en 2018

Séance du 25 janvier

- Attributions de compensation versées aux communes pour 2018
- Autorisation de signature des contrats avec ADELPHE et PAPREC
- Demandes de subventions pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif rue des Magasins à Sérignan-du-Comtat, avenue du Mont Ventoux à Camaret-sur-Aigues et route d'Orange à Violès
- Aides financières versées aux particuliers pour la réhabilitation de leurs installations d'assainissement non collectif

Séance du 1er mars

- Débat d'orientations budgétaires 2018
- Convention de déversement des eaux usées entre les stations d'épuration de Sérignan et Camaret
- Convention avec le Conseil départemental pour le déploiement du très haut débit
- Modification des règlements du service de collecte des déchets, du service de retrait des encombrants à domicile et du règlement des déchetteries
- Autorisation signature convention avec la distillerie du Bois des Dames pour la reprise de déchets verts

Séance du 12 avril

- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2017
- Vote des taux 2018 de la Cotisation foncière des entreprises (CFE), de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier non bâti et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Vote des budgets primitifs 2018
- Approbation du montant des redevances du service public de l'assainissement non collectif
- Demande de subventions aux financeurs pour les travaux de réhabilitation du réseau public de collecte des eaux usées situé avenue Saint-Louis à Piolenc
- Demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018
- Convention avec le Conseil départemental pour les travaux d'aménagement du carrefour giratoire sur la RD 43 à Camaret-sur-Aigues

Séance du 24 mai

- Nouvelles modalités de mise en œuvre de la taxe de séjour
- Autorisation de mise en œuvre du projet d'extension de consignes de tri et signature de la convention avec CITEO / Adelphe
- Plan régional de prévention et de gestion des déchets

Séance du 12 juillet

- Fonds de péréquation des ressources inter-communales et communales 2018
- Rapports annuels du service public d'assainissement et du service public et de gestion des déchets ménagers
- Participations financières 2018 à l'association pour le Développement touristique en Provence du Rhône au Ventoux et à la plate-forme Initiative Seuil de Provence Ardèche méridionale
- Vente d'une parcelle de la zone d'activité Joncquier et Morelles à la SCI LIBETHY
- Autorisation de signature du nouveau contrat territorial pour le mobilier usagé
- Attribution de l'accord-cadre pour les travaux sur les ouvrages d'assainissement et de l'accord-cadre pour les travaux de génie civil pour les colonnes enterrées

Séance du 27 septembre

- Vote du produit de la taxe GEMAPI
- Convention de partenariat avec l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité
- Participation des aménageurs aux coûts de réalisation des plates-formes pour les colonnes enterrées
- Convention avec la société MICROTERRA pour la reprise des déchets verts broyés
- Modification des statuts
- Convention partenariale de mise en œuvre du schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Séance du 29 novembre

- Demande d'exonération de la CFE au profit des librairies indépendantes de référence
- Fixation des tarifs des redevances d'assainissement
- Fixation d'une participation forfaitaire aux frais de branchement sur le réseau public d'assainissement
- Attribution d'aides financières pour les réhabilitations d'installations d'assainissement non collectif
- Attribution du marché de prestations de service pour la réalisation des contrôles des installations d'assainissement non collectif
- Attribution du marché de travaux pour les travaux sur les ouvrages d'assainissement existants (branchements et remise à la côte)
- Attribution du marché de travaux pour la prestation d'hydro-curage du réseau d'assainissement

Ayguesouvèze en Provence
Communauté de communes

CHEZ NOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS

JOURNAUX ET MAGAZINES

ANNUAIRES ET CATALOGUES

COURRIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS

À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+ NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

À JETER

VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

OBJETS

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE

POTS ET BOCAUX EN VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

0490294610 - www.ccayguesouveze.com

#SUIVEZMOI

SUR CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence
Allée de Lavoisier – ZA Joncquier et Morelles – 84850 CAMARET SUR AIGUES
Tel : 04 90 29 46 10 – Fax : 04 90 29 46 11
Web : www.ccayguesouveze.com